

## ACCORD NON MARCHAND 2010 - 7

### Les négociations reprennent en Région wallonne

Petit rappel :

Grâce à votre mobilisation en juin 2010, les gouvernements de la Région wallonne, de la Communauté française et de la Région bruxelloise ont dégagé un budget de 10 millions pour l'accord 2010, dont 4 millions 500 pour la Région wallonne.

Début juillet, le gouvernement wallon a débloqué un budget complémentaire de 2 millions 134 pour refinancer l'accord 2007-2009.

De juin à septembre les administrations de la région wallonne ont réalisé un cadastre de l'ensemble des travailleurs NM couverts par l'accord. C'est un bel exploit en peu de temps.

- Nombre de travailleurs
- Ancienneté barémiques
- Taille des entreprises
- La formation
- Les heures inconfortables

Elles ont également évalué les moyens prévus par l'accord 2007-2009, sous-estimation de certaines mesures, surestimation d'autres. Cette évaluation a conduit le gouvernement wallon à affecter une somme supplémentaire.

ET MAINTENANT ?

Le 23 septembre :  
-validation des cadastres  
-validations de l'évaluation budgétaire 2007-2009  
**-négociation pour l'affectation des soldes 2007-2009**

En fonction des « considérants ( par ex. les sursalaires pour les **gardes à domicile**)

En fonction des curseurs ( par ex. **les sursalaires de 20 à 22h** pour la scp319.02)

Le 8 octobre  
Négociation accord 2010 dont le montant est fixé à 4.5 millions pour l'année 2010.

Vous serez tenus au courant au fur et à mesure de l'avancée des négociations par le biais des flash infos, N'hésitez pas à contacter vos délégués.

En région bruxelloise :

Action prévue le 14 septembre

En communauté française :

Aucun contact, aucune info

Devrons-nous repasser à l'action pour obtenir un rendez-vous ?